

Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

N°52

Juillet
Août
Septembre
2017

P 5

Développement durable: des citoyens s'engagent



© DR

Une intercommunalité au service de tous



Ce numéro d'été est l'occasion de montrer la richesse de notre territoire et les actions menées pour valoriser ses atouts.

Car si le Bassin de Marennes est marqué par une forte saisonnalité, liée au tourisme mais aussi à l'ostréiculture, c'est bien tout au long de l'année que les élus et les services de la Communauté de Communes se mobilisent pour assurer son développement et pour rendre les services dont vous avez besoin.

En accompagnant les familles, en encadrant les jeunes, en aidant les personnes fragiles, en conseillant les entreprises ou encore en soutenant la formation des demandeurs d'emploi, c'est un territoire vivable et durable pour tous, que nous cherchons à construire.

Le Président
Mickaël Vallet

Amities républicaines
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17 320 Marennes
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires au siège : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Jean-François Lagarde
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Comité de rédaction : Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.
Conception maquette : RC2C
Impression : Imprimerie Mingot
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 500 exemplaires



© DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Amélioration de l'habitat : plus que 6 mois pour bénéficier des aides
- Visite d'une délégation sénégalaise

p 4 agir avec l'Agenda 21

- Compostage : l'hôpital passe à la vitesse supérieure
- Plus de 400 composteurs distribués
- Développement durable : des citoyens s'engagent

p 6 à voir, à savoir

- L'Office de Tourisme facilite l'usage du vélo
- Chasse au trésor à la citadelle de Brouage
- Aide à domicile : le CIAS, un prestataire de choix
- Un budget qui permet à la CdC d'assurer ses missions

p 9 développer l'activité

- La formation de saisonniers pour un retour durable à l'emploi
- Aide aux entreprises : priorité aux TPE
- Extension de la Zone d'Activités de Bourcefranc-Le Chapus

p 12 aménager l'espace

- Le Bassin de Marennes dans 100 ans : entre fiction et réalité

p 13 protéger l'environnement

- Marais de Brouage : « un milieu façonné par l'Homme »
- Lutter contre les ragondins à l'échelle du marais

p 14 grandir ensemble

- La sensibilité à l'environnement, ça se cultive !
- L'été dans les Locaux Jeunes

p 15 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

Amélioration de l'habitat: plus que 6 mois pour bénéficier des aides

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) apportent une aide financière aux propriétaires pour la rénovation de leur bien. Le dispositif se terminant le 31 décembre prochain, il est encore temps d'en bénéficier.



C'est l'agence Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres qui est le partenaire chargé d'animer ce dispositif.

Qui peut bénéficier de ces aides ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement à titre de résidence principale, en fonction de leur niveau de ressources.
- Les propriétaires bailleurs qui s'engagent à louer leur logement à un loyer maîtrisé pendant 9 ans minimum.

Dans tous les cas, le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Quels sont les travaux concernés ?

- La mise aux normes d'un logement très dégradé.
- Les économies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement de type de chauffage...
- L'accessibilité : adaptation de salle de bains, installation de main-courante, de rampe d'accès, de monte-escalier...
- Les travaux lourds de mise aux normes minimales d'habitabilité.
- La réfection complète d'un logement pour le louer.

Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâti-

ment et ne doivent commencer qu'après l'accord des subventions.

Quel est le montant des aides ?

Étudié au cas par cas, le montant des aides varie en moyenne de 20 à 80 % du montant des travaux HT, en fonction de la nature des ouvrages réalisés.



Soliha, votre interlocuteur, vous accueille les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois.

Lundis 3 et 17 juillet, 21 août, 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 11 décembre.

• De 10h à 12h

Communauté de Communes du bassin de Marennes

10 rue du maréchal Foch
17320 Marennes

• De 13h30 à 15h30

Médiathèque du Gua
Salle informatique (1^{er} étage)
13 rue Samuel de Champlain
17600 Le Gua

• Prendre rendez-vous

Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres
Tél. 05 46 07 49 99 ou 05 46 07 49 95



Vert & Bleu se modernise

Votre magazine a fait sa mue de printemps. Pas de grande révolution, mais une maquette plus sobre, plus aérée et donc plus lisible, pour continuer à vous informer sur les projets de votre Communauté de Communes, et parler de ceux qui font le territoire.

Visite d'une délégation sénégalaise



Visite du Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc-Le Chapus.

Du 29 mai au 3 juin, une délégation de Joal-Fadiouth et Ngueniene, Communes ostréicoles coopérantes avec le Pays Marennes Oléron, a été accueillie sur notre territoire. Cette visite fait suite à celle de la délégation marennes-oléronnaise au Sénégal en janvier dernier [lire Vert & Bleu n°51, p.8].

Au programme : visite d'exploitations ostréicoles, sortie dans les parcs à huîtres en mer et découverte du bassin Marennes-Oléron. Bocar Diouf, maire de Joal-Fadiouth, et Étienne Sarr, 1^{er} adjoint au maire de Ngueniene (à droite sur la photo) ont notamment pu découvrir la nurserie de la ferme d'application du Lycée de la Mer où sont élevés les naissains d'huîtres, grâce aux explications de Marianne Perez, directrice du Centre de formation permanente pour adulte (CFPPA).

Compostage: l'hôpital passe à la vitesse supérieure

Après l'instauration du tri sélectif en 2014 puis l'expérimentation du compostage début 2017, l'hôpital de Marennes vient de s'équiper de quatre composteurs collectifs. Ceux-ci sont mis à disposition par la Régie des Déchets qui souhaite ainsi accompagner l'établissement dans sa stratégie de valorisation des déchets organiques.



Installation d'un composteur collectif par Pascale et Rodolphe.

Grâce à un premier composteur de 345 litres installé au mois de mars, puis un deuxième de 300 litres en avril, l'hôpital a composté en à peine quatre mois plus de 200 kg de restes alimentaires. Avec l'acquisition récente de quatre composteurs collectifs de 1 000 litres chacun, il entend recycler 1,5 tonnes d'ici à la fin 2017, puis 5 tonnes en 2018.

« Vers un établissement éco-responsable »

À terme, l'hôpital - qui compte 230 lits - souhaite même créer un « pavillon de compostage » qui lui permettrait de recycler la totalité des 15 tonnes de déchets organiques qu'il estime produire par an.

Les restes alimentaires font l'objet d'un tri en retour de service et sont mis au compost. Les restes de cuisine, comme les épiluchures, sont également récupérés, tout comme les déchets verts issus des travaux d'entretien.

Sensibilisation du personnel

C'est Pascale Fouché, adjointe administrative et Rodolphe Martin, membre des services techniques de l'hôpital, qui portent le projet « Vers un établissement éco-responsable », en lien avec leur Direction. Rodolphe a suivi une formation de « guide composteur » puis de « maître composteur ». Les personnels de l'hôpital ont été formés au tri, et suivront prochainement une formation sur le compostage.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Ils seront également formés à la réduction du gaspillage alimentaire. Car l'objectif est double : au-delà de la valorisation des déchets organiques, il s'agit d'en produire moins.

Véritable structure pilote, l'hôpital est accompagné dans cette démarche par la Régie des Déchets qui souhaite élargir cette expérience à d'autres établissements collectifs, dans le cadre de son programme de prévention et de gestion des déchets organiques.



Plus de 400 composteurs distribués

Depuis le mois de mai, la Régie des Déchets a distribué plus de 400 composteurs aux foyers du territoire et sensibilisé près de 700 personnes au compostage.

La distribution se fait à l'occasion de réunions d'informations organisées dans différentes communes du territoire, au cours desquelles la chargée de mission « valorisation des déchets organiques » de la Régie des Déchets propose méthodes et conseils pour un compostage réussi. Après avoir signé la « Charte d'engagement du compostage domestique », les personnes repartent avec leur composteur, un « bio-seau » et le Guide du compostage. L'achat du composteur pour 15 € est ensuite imputé sur la prochaine facture de collecte des ordures ménagères. La différence avec le prix réel du composteur dont le prix s'élève à 37,80 €, est prise en charge par la Régie des Déchets.



Signature de la charte du compostage.

✓ **réservez votre composteur**

Régie des Déchets
10, rue du Maréchal Foch
17320 Marennes
compostage@bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

Développement durable: des citoyens s'engagent

Le Plan d'actions 2017-2020 de l'Agenda 21 du Bassin de Marennes a été présenté au public le 16 mai dernier, à l'occasion d'un Forum qui a réuni élus et citoyens fortement impliqués dans la démarche.

Aux côtés de Jean-François Lagarde, vice-président en charge du développement durable, trois « ambassadeurs » de l'Agenda 21, dont *Vert & Bleu* a recueilli les motivations, ont exposé les 33 actions à mettre en œuvre d'ici à 2020.

Certaines ont donné lieu à des approfondissements sur le rôle des collectivités et celui des citoyens.

Création d'un comité de suivi

Surtout il est apparu nécessaire de « faire vivre » l'Agenda 21 en mettant prochainement en place un comité de suivi, chargé d'accompagner sa mise en œuvre, et auquel les citoyens sont invités à participer.



pour s'informer et participer

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE-Marennes Oléron)
contact@iodde.org
Plan d'actions téléchargeable sur www.bassin-de-marennes.com



Patrick Deneker

« Ne pas tout attendre des collectivités »

« Le développement durable est pour moi une conviction. Nous ne devons pas laisser derrière nous des désordres environnementaux mais faire des choix qui soient profitables aux générations futures.

L'élaboration de l'Agenda 21 m'a donné l'occasion de m'engager. Car les citoyens doivent aussi prendre leur part ; ils ne doivent pas tout attendre des collectivités.

Je trie mes déchets, je composte et jardine naturel, j'ai isolé ma maison pour réduire ma consommation d'électricité. Grâce à des panneaux photovoltaïques, je produis plus d'électricité que je n'en consomme.

Mais l'enjeu n'est pas seulement local, il est aussi global. Le recours au pétrole moyen-oriental ou à l'uranium africain oblige à soutenir des régimes qui ne respectent pas les droits humains. Notre consommation a un impact à des milliers de kilomètres.

Poursuivons le travail en maintenant la belle dynamique qui a été créée autour de l'Agenda 21. »



Martine Fougeroux

« Que les gens apprennent à se parler »

« J'ai toujours pensé au monde que j'allais transmettre à mes enfants et petits-enfants, avec le souhait de ne pas abîmer la Terre.

Impliquée dans le Conseil de développement de l'Agenda 21 de l'île d'Oléron, j'ai tout naturellement participé à l'élaboration de celui du Bassin de Marennes quand je m'y suis installée. Les ateliers ont donné lieu à des rencontres intéressantes avec des personnes très impliquées, toujours dans le respect de la parole des uns et des autres, ce qui est de plus en plus rare.

Il faut que les gens apprennent à se parler, à partager et à échanger des services. Ces valeurs de citoyenneté et de respect, nous les défendons au niveau de mon quartier, avec l'échange de légumes du jardin, le prêt d'une tondeuse à gazon, des conseils pour ne plus utiliser de pesticides...

C'est bien que les élus se soient emparés de ces sujets. Mais il faut également valoriser les citoyens et communiquer pour donner envie à d'autres de s'engager. »



Daniel Saïset

« On est ce que l'on mange et ce que l'on boit »

« Je veux laisser quelque chose de positif derrière moi, pour les générations futures. Cela passe par la qualité de l'environnement, dont dépend notre alimentation, de laquelle dépend notre santé. C'est une chaîne: on est ce que l'on mange et boit.

C'est pourquoi j'ai participé à la création en 2010 de l'AMAP de Marennes, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Ma femme et moi nous sommes impliqués avec bonheur dans l'élaboration de l'Agenda 21, car chaque participant avait la possibilité de s'exprimer librement en toute confiance. Les élus n'étaient pas là pour orienter les débats mais pour écouter.

J'ai été interpellé par le potentiel dormant des marais, leur intérêt pédagogique pour les jeunes générations. Le marais n'est pas un musée, c'est un livre ouvert sur la nature.

Je souhaite promouvoir les circuits courts, l'achat en vrac sans emballages, et faire émerger de nouvelles idées, mais sans jamais donner de leçon : servir d'aiguillon. »

L'Office de Tourisme facilite l'usage du vélo



Grâce à la nouvelle solution digitale LOOPI et au label «Accueil Vélo», l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes propose deux nouveaux services qui permettent aux visiteurs d'organiser au mieux leur séjour à vélo.



© DR

Quoi de mieux que le vélo pour découvrir en toute quiétude le Bassin de Marennes, avec son patrimoine et ses paysages uniques. Il n'y a qu'à se laisser guider par la signalétique informative et directionnelle qui jalonne tout le réseau cyclable... mais pas seulement.

Visualiser son parcours



Il existe également LOOPI, une toute nouvelle solution digitale et innovante qui fonctionne comme un GPS. Consultable depuis un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur, cet outil permet de consulter les balades suggérées par l'Office de Tourisme, mais aussi de calculer ses propres itinéraires personnalisés, avec visualisation immersive grâce à la vidéo 360°.

Il indique également les lieux d'intérêts, les activités et services à proximité (sorties, visites, plages, aires de pique-nique, restaurants), et permet la réservation d'hébergements en ligne.



Label « Accueil Vélo »

Du côté des professionnels (hébergeurs, loueurs de vélos, sites de visite et de loisirs) le label « Accueil Vélo » vient mettre en valeur les équipements et services adaptés aux besoins des touristes à vélo, comme le transfert des bagages au prochain point d'hébergement ou la possibilité de laver et sécher son linge, le tout à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé, dont la Vélodyssée.

Sur le Bassin de Marennes : 1 camping, 2 chambres d'hôtes, 3 Offices de Tourisme et 2 sites de loisirs sont labélisés.



Offices de Tourisme
Carte des pistes cyclables, loueurs de vélos...
www.ile-oleron-marennes.com

Chasse au trésor à la citadelle de Brouage

L'Office de Tourisme propose un nouveau jeu 100 % gratuit de géocaching : Terra Aventura. À l'aide d'un smartphone ou d'un GPS, laissez-vous guider par une série d'énigmes à résoudre pour découvrir la cache et le trésor qu'elle contient!



Dans ce trésor se trouve un Poi'z, petit être imaginaire, à collectionner sous forme de badge. Terra Aventura est un jeu familial qui allie balade et découverte du patrimoine. Sur un parcours de 4 km à l'intérieur de la Place forte, les joueurs découvriront l'histoire de la citadelle et du marais de Brouage depuis les remparts.

Plusieurs Poi'z sont à découvrir en Charente-Maritime en fonction de la thématique des balades : Zellé pour l'eau à Fouras, Zéfaim pour la gastronomie, Zouti pour l'artisanat, Zilex pour la préhistoire, Zéroik pour l'époque médiévale...



Application à télécharger sur smartphone via Google Play ou App Store, pour des aventures à vivre en famille!

Aide à domicile: le CIAS, un prestataire de choix

Recourir au service d'aide à domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale, c'est bénéficier d'un accompagnement au quotidien pour continuer à vivre chez soi. C'est aussi avoir l'esprit tranquille, puisque le CIAS se charge de gérer les formalités d'emploi des personnels intervenants.



Accompagnement pour les courses.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le service public d'aide à domicile entre dans le champ de la concurrence. Les demandeurs sont en effet libres de recourir au CIAS ou de se tourner vers le secteur privé : structures spécialisées ou personnes rémunérées en Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Bien choisir sa formule

Le coût d'intervention des organismes privés - à but lucratif - est généralement plus élevé qu'au CIAS, dont les tarifs sont fixés par le Conseil départemental de la Charente-Maritime. Le recours au Chèque Emploi Service est quant à lui souvent moins cher, mais cela implique au bénéficiaire d'être l'employeur des personnes intervenant à son domicile. C'est donc lui qui recrute, signe les contrats, doit trouver un remplaçant en cas de congés ou d'arrêt maladie et gère les formalités de rupture de contrat.

Le CIAS emploie pour vous

Dans le cas du recours au CIAS, c'est ce dernier qui assure la responsabilité d'employeur. C'est lui qui recrute, édite les feuilles de paie, verse les rémunérations, gère les formations des personnels, assure les remplacements et fait respecter le droit du travail. Il évalue le besoin du demandeur et lui propose un devis.

Le CIAS emploie ainsi 35 personnes qualifiées : des aides ménagères pour les tâches du quotidien, et des auxiliaires de vie sociale pour l'aide à la personne. Celles-ci interviennent de 8h à 19h30 y compris les week-ends et jours fériés.



**CIAS : 23, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes
Tél. 05 46 85 75 43 - cias@ccas-marennes.fr
Service d'aide à domicile
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de
14h à 17h (16h le vendredi)
Fermé le lundi matin et jeudi après-midi**

L'aide à domicile

Pour qui ?

Personnes de plus de 60 ans, personnes handicapées ou en situation de handicap sans critère d'âge, et toute personne souhaitant une aide régulière.

Pour quoi ?

Entretien : logement, linge, repassage... Aide au repas : courses, préparation, prise de repas... Aide à la toilette et à la mobilité : lever et coucher, habillage et déshabillage, déplacements, toilette et hygiène...

Quelles aides ?

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie. PCH : Prestation Compensatoire Handicap. Mutuelles et assurances. Caisses de retraite. Aide sociale du Conseil départemental.

Le CIAS assure l'ensemble des missions : accueil, analyse des besoins, aide à la constitution des dossiers, gestion du personnel, suivi.

Analyse de la pratique avec une psychologue

Une fois par mois, les auxiliaires de vie se réunissent autour d'une psychologue évoluant en secteur hospitalier. L'objectif : analyser leurs pratiques professionnelles, échanger sur les situations difficiles qu'elles rencontrent parfois lors de leurs interventions, afin de trouver les meilleures attitudes à adopter vis-à-vis des personnes fragiles qu'elles accompagnent.

Séance d'analyse de la pratique avec la psychologue >>>



© DR

Un budget qui permet à la CdC d'assurer ses missions

Le budget 2017 a été adopté le 29 mars dernier. Élaboré en tenant compte des perspectives budgétaires des trois prochaines années, il intègre la baisse des dotations de l'État et la prise de nouvelles compétences par la Communauté de Communes.

Le budget général de la CdC s'élève à 4 725 822 € pour ce qui est du fonctionnement et 1 726 914 € pour ce qui est de l'investissement. Il permet de financer les actions en matière d'aménagement, de protection de l'environnement, de logement, d'action sociale, d'enfance-jeunesse, de tourisme, de développement culturel et sportif.

Le développement des Zones d'Activités Économiques fait quant à lui l'objet de budgets annexes, tandis que la Régie des déchets dispose d'un budget propre.

Autofinancement des projets

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, trois nouvelles actions sont prévues : le financement partiel de l'étude préalable du marais de Brouage [lire p.13], la mise en place d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) financé en partie par la CAF, et la mise en œuvre du Plan d'actions de l'Agenda 21.

Au niveau des dépenses d'investissement, sont notamment programmés : l'aménagement du Local Jeunes de Marennes (390 000 €), l'attribution d'aides à l'investissement des Communes (285 000 €), et le financement de l'étude du Projet d'Aménagement et de Développement Durables à l'échelle intercommunale (100 000 €).

Le budget général fait apparaître une marge d'autofinancement positive ce qui évite le recours à l'emprunt. La dette de la CdC s'élève à 5,5 % des recettes de fonctionnement ce qui représente un ratio d'endettement annuel de 18 € par habitant.

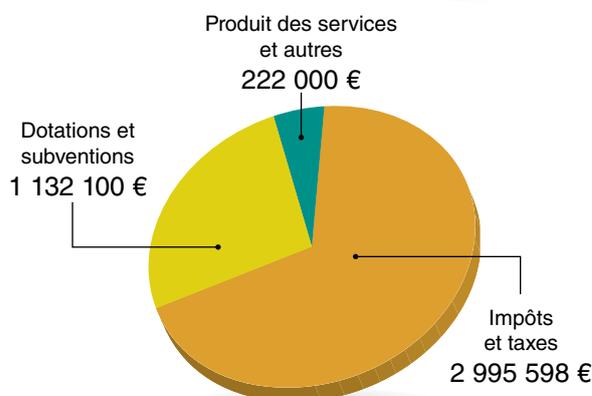
Première augmentation de la fiscalité des ménages depuis 20 ans

Depuis sa création en 1997, la CdC a progressivement pris de nouvelles compétences sans pour autant augmenter ses taux d'imposition. Les dépenses augmentent régulièrement (+ 10 % en 2017) tandis que les dotations de l'État continuent de baisser pour la 3^e année consécutive (- 30 000 € en 2017).

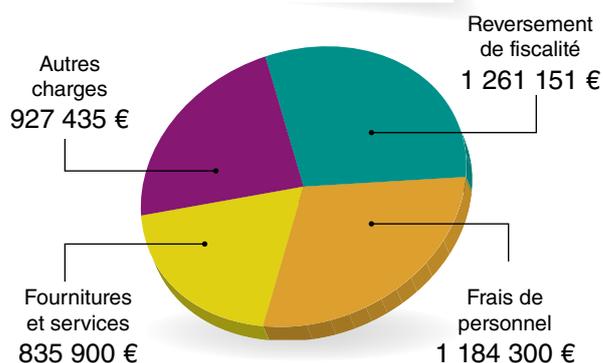
D'autres dépenses sont également à venir avec la prise de compétence « GEMAPI », Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, ou le développement du numérique sur le territoire, par exemple.

C'est pourquoi les élus ont pris la décision d'augmenter de 3 % les taux de la Taxe d'habitation et de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour un surcoût évalué à 3 € par habitant. Les élus continuent toutefois d'être attachés à défendre le pouvoir d'achat des ménages, ce qui s'est récemment traduit par une baisse d'environ 25% de leur facture d'ordures ménagères, grâce à la Redevance incitative.

Recettes réelles de fonctionnement :
4 349 698 €



Dépenses réelles de fonctionnement :
4 208 786 €



Taux communautaires de la fiscalité des ménages

	2016	2017
Taxe d'habitation	7,73 %	7,96 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	4,36 %	4,49 %

La formation de saisonniers pour un retour durable à l'emploi

Le Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron (Cobemo) et Pôle emploi ont mis en place des formations de cuisinier et de réceptionniste. Objectif : permettre à des demandeurs d'emploi du territoire d'acquérir les compétences recherchées par les employeurs du secteur.



Rémi Guilbon, cuisinier.



Stéphanie Lefèvre, réceptionniste.

Sans équivalent sur d'autres territoires, ce dispositif offre la possibilité d'accéder à une formation qualifiante, sanctionnée par un titre professionnel - l'équivalent d'un CAP, en alternant période de formation et période d'emploi saisonnier. Durant la formation, qui s'étale sur deux années, de fin novembre à mars avant et après la saison, les demandeurs d'emploi continuent à bénéficier de leurs allocations chômage.

Sécuriser les parcours professionnels

Mises en place avec l'organisme de formation *Hommes & Savoirs*, les formations ont été construites avec les professionnels afin d'identifier les besoins et d'adapter au mieux leurs contenus. La formation de cuisinier a ainsi une option « produits du terroir » ; celle de réceptionniste une option « anglais renforcé ». Plusieurs modules permettent d'acquérir des savoir-faire complémentaires qui viennent élargir le champ de compétence des stagiaires, avec comme objectif final une meilleure employabilité sur le plus long terme.

L'apprentissage d'un métier

Après une saison réussie dans la restauration l'année dernière, Rémi Guilbon, 24 ans, a intégré la formation de cuisinier « pour trouver un emploi ». Avec des professionnels du secteur, « j'ai appris les techniques de cuisson, les méthodes de découpe - notamment des poissons, à travailler avec des produits

locaux, de saison, et les règles d'hygiène et de sécurité ». Grâce à des mises en situation, « j'ai progressivement évolué et décroché une saison au restaurant *La Grillardière à Marennes* », avec l'espoir d'être embauché en contrat de professionnalisation à l'issue de la formation.

Constitution d'un réseau

À 43 ans, Stéphanie Lefèvre dit quant à elle avoir confirmé son projet professionnel grâce à la formation de réceptionniste. « J'ai perfectionné mon anglais et mes compétences informatiques tout en découvrant les divers aspects du métier comme la vente de prestations et le conseil client ».

« La formation m'a permis de me faire connaître auprès d'employeurs potentiels et de tisser un réseau de contacts ». Actuellement en contrat saisonnier au Village Vacances Azureva à Ronce-les-Bains, elle a bon espoir de trouver un contrat à durée indéterminée à l'issue de la formation.

Inscrire le dispositif dans la durée

Cette année, 24 stagiaires du pays Marennes-Oléron suivent ces formations : 12 en cuisine et 12 en réception. Le dispositif, initié en 2016, sera reconduit l'année prochaine. Le Cobemo et Pôle emploi réfléchissent par ailleurs à travailler avec les professionnels de la montagne, pour permettre aux stagiaires d'alterner saison d'été et saison d'hiver.

Vous cherchez une formation ?

La Maison des Initiatives et des Services (MIS) est labellisée « Espace Régional d'Orientation » par la Nouvelle-Aquitaine. À ce titre, elle conseille et oriente les personnes sur les dispositifs de formation et les possibilités de financement.

Vous y trouverez de la documentation et un accès internet utiles à vos démarches. Un conseiller tient en outre une permanence (sur rendez-vous) sur la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE). La MIS assure également vos déplacements dans des journées d'information en dehors du territoire (service gratuit). Elle organise aussi des « rendez-vous métiers » en collège pour permettre aux élèves de 3^e de rencontrer des professionnels du monde de l'entreprise.



Maison des Initiatives et des Services
22/24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes
Tél. 05 79 86 01 50
accueil.mis@marennes-oleron.com

Aides aux entreprises : priorité aux TPE



La Région Nouvelle-Aquitaine vient de mettre en place son nouveau dispositif d'aides pour la création, le développement, la reprise et la transmission d'entreprises, en ciblant tout particulièrement les entreprises de moins de 10 salariés et les projets innovants.

L'enjeu, pour la Région, est de maintenir le tissu des Très Petites Entreprises (TPE) sur le territoire, afin de préserver l'emploi et les savoir-faire qui y sont associés, mais aussi de renforcer la qualité de vie des habitants en développant une offre de commerces et services de proximité, essentiels à la population en milieu rural.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

> Aide à la création d'entreprise

- **Objectifs** : maintien de l'offre de commerces et de services essentiels à la population ; encourager la création présentant un caractère innovant ou à fort impact territorial, créateur d'emplois.
- **Pour qui** : les TPE immatriculées depuis moins de 6 mois.
- **Aide régionale** : subvention de 4 000 € à 10 000 €, plafonnée aux fonds propres.

> Aide au primo-développement

- **Objectif** : consolider financièrement les projets à fort potentiel économique.
- **Pour qui** : les TPE de production ou de service, créées depuis moins de 2 ans.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 100 000 € en fonction des fonds propres ou prêt à taux 0% (maximum 200 000 €).

Vous souhaitez développer votre entreprise ?

> Aide à la stratégie «développement»

- **Objectifs** : recourir à une expertise pour étudier un projet de diversification ou un repositionnement stratégique de l'entreprise.
- **Pour qui** : les TPE de plus de 2 ans.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 5 000 €.

> Aide à l'investissement «développement»

- **Objectif** : aider l'entreprise à franchir un cap dans son développement (innovation, transformation numérique, diversification).
- **Pour qui** : les TPE de plus de 2 ans ayant un projet structurant.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 30 000 €.

> Aide au recrutement

- **Objectif** : accompagner la structuration de l'entreprise en renforçant ses compétences techniques et managériales (recrutement d'un technicien supérieur ou d'un cadre).



GiGa Motors Fiat : une des entreprises aidées par la CdC et la Région Poitou-Charentes en 2016.

- **Pour qui** : les TPE de plus de 2 ans.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 15 000 €.

Vous souhaitez reprendre une entreprise ?

> Aide à la reprise d'entreprise

- **Objectif** : renforcer les fonds propres au moment de la reprise.
- **Pour qui** : tout reprenneur d'une TPE reprise depuis moins de 6 mois.
- **Aide régionale** : subvention de 4 000 € à 10 000 €, plafonnée aux fonds propres.

> Compte épargne futur reprenneur

- **Objectif** : aider les futurs repreneurs à épargner pour constituer un apport et faciliter l'accès au financement bancaire.
- **Pour qui** : tout reprenneur disposant d'un compte épargne dans un établissement de crédit.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 5 000 €.

> Aide à l'investissement « reprise »

- **Objectifs** : accompagner l'entreprise pour moderniser ou augmenter ses capacités de production.
- **Pour qui** : les TPE reprises depuis moins de 2 ans.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 15 000 €.

> Aide à la stratégie « reprise »

- **Objectifs** : en amont de la reprise, recourir à une expertise afin d'étudier la faisabilité

et de préparer des projets de reprise complexes ; en aval, étudier un projet de diversification ou un repositionnement stratégique de l'entreprise.

- **Pour qui** : les repreneurs d'entreprise(s), personnes physiques ou morales.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 5 000 €.

> Aide au primo-développement

- **Objectif** : consolider financièrement les projets à fort potentiel économique.
- **Pour qui** : les TPE de production ou de service, reprises depuis moins de 2 ans.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 100 000 € ou prêt à taux 0% (maximum 200 000 €).

Vous souhaitez transmettre votre entreprise ?

> Aide à la stratégie «transmission»

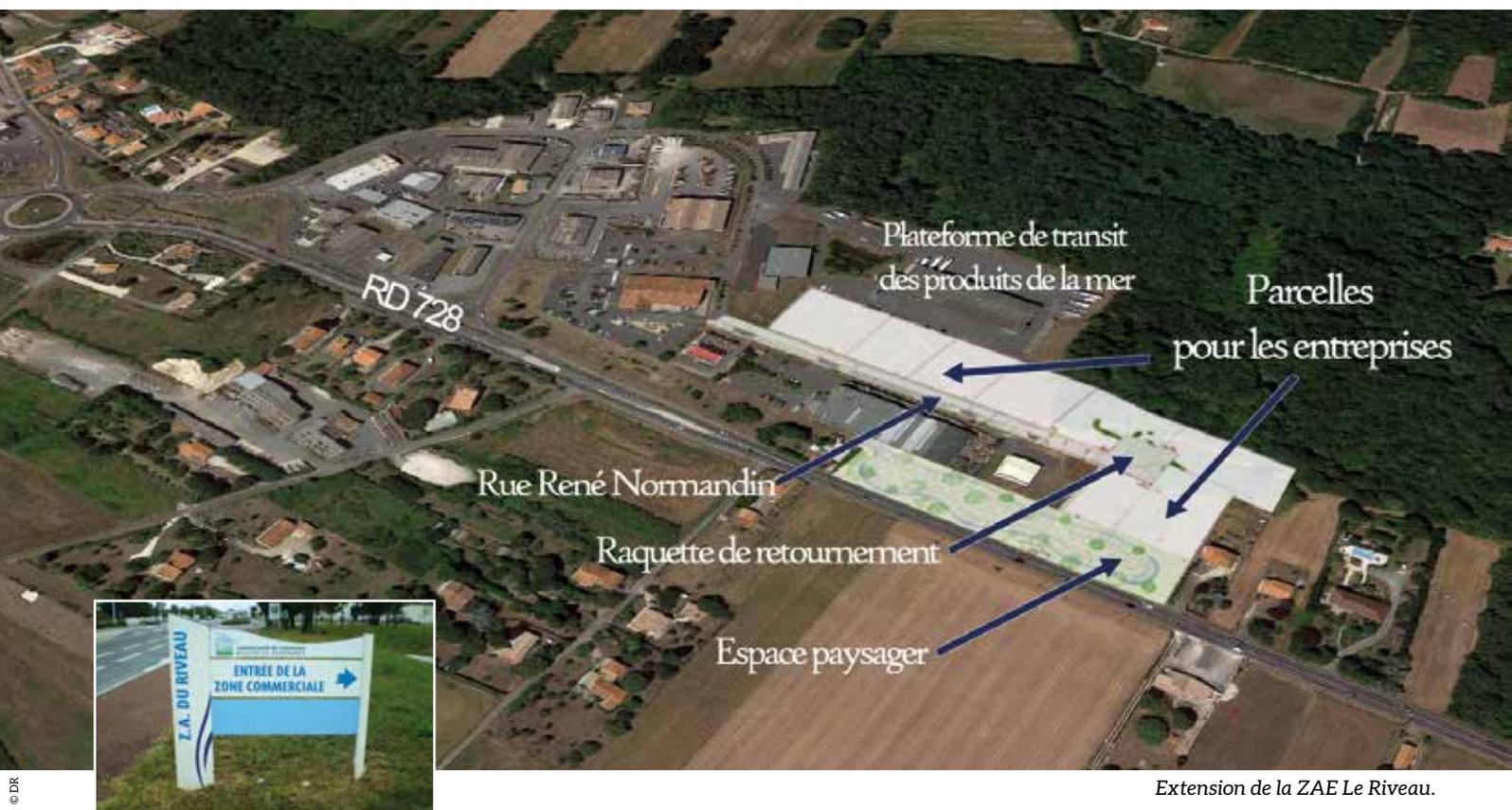
- **Objectif** : recourir à une expertise pour préparer une cession complexe.
- **Pour qui** : les cédants d'entreprise(s) âgés de 55 ans et plus.
- **Aide régionale** : subvention plafonnée à 5 000 €.



CdC du Bassin de Marennes
Service développement économique
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 05 46 85 98 41
deveco@bassin-de-marennes.com

Extension de la Zone d'Activités de Bourcefranc-Le Chapus

La Communauté de Communes poursuit son programme d'aménagement des Zones d'Activités Économiques (ZAE), afin d'accompagner le développement des entreprises du territoire et d'en accueillir de nouvelles.



Extension de la ZAE Le Riveau.

En parallèle de l'extension de la ZAE Fief de Feusse à Marennes [lire le *Vert & Bleu* n°51], la CdC va agrandir de 16 000 m² la ZAE Le Riveau située à l'entrée de Bourcefranc-Le Chapus, le long de la route départementale D728.

7 à 8 lots seront mis à la vente, sur des terrains qui appartiennent pour certains à la CdC (soit 6 884 m²) et d'autres à la Société Civile Immobilière C2MO (soit 9 765 m²). Ce sont autant d'entreprises qui pourraient ainsi s'installer.

Commercialisation des lots

Trois lots ont d'ores et déjà été commercialisés à des entreprises du territoire qui souhaitent avoir plus de place pour développer leur activité. Elles emploient 20 salariés et projettent de créer 3 postes supplémentaires.

Les autres lots sont à céder au prix de 50 € HT/m² pour ce qui est des terrains appartenant à la CdC, et de 80 € à 110 € HT/m² pour les terrains appartenant à la SCI, que la CdC se charge de commercialiser.

Dans le même périmètre, le bâtiment qui accueillait jusqu'ici Groupama revient sur le marché de la location, l'assureur ayant décidé de s'installer dans le centre-ville de Marennes.

Réaménagement de la rue René Normandin

La rue René Normandin, qui desservira les entreprises, sera redimensionnée et adaptée au futur flux de circulation. Une raquette de retournement pour les manœuvres des camions sera aménagée au bout de la rue. Les travaux, dont le coût total s'élève à 250 000 € HT, pourraient commencer début 2018.

Extension de la Zone du Gua

La CdC prépare également l'extension de la Zone d'Activités Les Justices au Gua, sur plus de 6 ha. Le Conseil Départemental de la Charente-Maritime créera une desserte d'accès depuis la RD 131, dont les travaux devraient débuter en octobre prochain. Plus d'informations dans le prochain *Vert & Bleu*.



Service développement économique
10 rue du Maréchal Foch
Tél. 05 46 85 98 41
deveco@bassin-de-marennes.com

Le Bassin de Marennes dans 100 ans : entre fiction et réalité

Des étudiants de l'École de la Nature et du Paysage de Blois, ont imaginé l'évolution des paysages du pays Marennes Oléron, au regard du réchauffement climatique. Ce travail, qui n'a aucune valeur scientifique, les a amenés à proposer des scénarios d'aménagement parfois audacieux qui n'engagent en rien les collectivités mais qui ont le mérite de susciter la réflexion.

Réalisée en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN) et le Pays Marennes Oléron, l'étude part du principe qu'à long terme, l'eau recouvrira des terres non submergées depuis plus de cent ans, reformant ainsi l'ancien golfe de Saintonge (actuel marais de Brouage), tandis que certaines communes redeviendront des îles, comme Nieulle-sur-Seudre par exemple.



Simulation d'élévation du niveau de la mer en 2100.

S'adapter plutôt que lutter

Pour les étudiants, il serait inutile de lutter contre le recul du trait de côte, notamment en construisant des ouvrages coûteux qui s'avèreraient inefficaces. Ils proposent de laisser l'eau entrer dans les terres et de prévoir de plus grands espaces de stockage. L'Homme devrait selon eux opérer un repli stratégique sur les hauteurs, tout en adaptant ses activités pour faire de cette évolution un levier de développement. Ils proposent ainsi différents scénarios de déplacement progressif des activités conchylicoles et agricoles vers l'intérieur, de valorisation des villages à forts potentiels, et de développement de l'écotourisme.

Brouage : retrouver une dimension maritime

Le scénario qu'ils imaginent pour l'ancienne Jacopolis, est celui d'une ouverture du site sur la mer avec la redynamisation du port autrefois spécialisé dans l'exportation du sel. L'aménagement de terrasses permettrait la vente directe de produits de la mer. Un système de digues fixes et de digues débordantes permettrait de réguler l'entrée des eaux. L'accès à la citadelle pourrait se faire via des canaux reliés par des passerelles en bois pour privilégier les déplacements doux. Un tourisme de nature avec des promenades piétonnes et cyclables au cœur des marais permettrait d'ouvrir la citadelle sur son environnement.

Un nouveau port à Châlons

Avec la montée des eaux, Châlons redeviendrait une « porte d'entrée » du territoire. La présence de la départementale D733 est vue comme un atout propice à l'installation de commerces où les touristes et les habitants trouveraient des produits locaux.

Les étudiants proposent l'aménagement d'un port de plaisance à l'extrémité du chenal de Châlons. Les ruines subsistantes d'un ancien moulin seraient transformées en capitainerie, et un belvédère de 25 m. de hauteur permettrait d'apprécier le point de vue sur l'ensemble du bassin de la Seudre. Châlons pourrait être relié au centre historique du Gua par un chemin pédestre et par un parcours en kayak.



Port à Châlons.



Baie de Marennes.

Une baie à Marennes

Selon les étudiants, la mer devrait avoir envahi une grande partie des marais de la Seudre en 2050, formant une baie à Marennes et faisant du port de la Cayenne une île accessible par un « Gois ». Cette évolution permettrait le développement de l'ostréiculture sur l'estran et serait l'occasion de réhabiliter les marais actuellement en friche, pour relocaliser une partie de l'activité. Pour conforter le trait de côte, les étudiants imaginent l'implantation d'un cordon végétal, propice à des promenades et des liaisons douces avec Marennes Plage, et offrant l'opportunité de développer de nouvelles activités balnéaires.

Les scénarios envisagés par les étudiants sont fictifs et ne présagent en rien les choix politiques qui seront faits. Ils permettent tout au moins de prendre conscience des opportunités que nous offre notre territoire, pour adapter au mieux nos activités aux conséquences du changement climatique.



« Un milieu façonné par l'Homme »

Vérane Pagani est la toute nouvelle coordinatrice du « Grand projet du marais de Brouage », initié par la CdC du Bassin de Marennes et l'Agglomération Rochefort Océan dans le cadre de leur Entente intercommunautaire. Ingénieur agronome de formation, elle vient pour Vert & Bleu expliquer sa mission et le regard qu'elle porte sur le marais.

Vert & Bleu: Quel est ton parcours professionnel?

Vérane Pagani : Je suis ingénieur agronome avec une spécialité « politique de développement territorial ». J'ai également une formation en management de projet. J'ai travaillé au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche où j'étais chargée de fédérer les acteurs locaux, notamment les professionnels, autour des valeurs des Parcs naturels régionaux, à savoir : l'attachement au territoire, la préservation de l'environnement, le lien social et l'accueil. Après la montagne, c'est un nouveau milieu que je découvre : celui des marais.

V&B: Quelles perceptions as-tu du marais de Brouage?

VP : Il s'agit d'une zone humide aux multiples fonctionnalités. Au premier abord, on a l'impression qu'il s'agit d'un milieu naturel. Mais au contact des habitants et des usagers – éleveurs, ostréiculteurs, pêcheurs, chasseurs... – on découvre rapidement que le paysage a été aménagé et façonné par l'Homme au fil des siècles. Ce sont précisément les activités humaines qui en ont fait un espace remarquable et d'une biodiversité exceptionnelle. C'est ce rapport de l'Homme avec son milieu qui fait tout l'intérêt du « Grand projet du marais de Brouage », objet d'une ambition politique forte portée par les deux intercommunalités.

V&B: En quoi ta mission consiste-t-elle?

VP : Je suis chargée, pour le compte de l'Entente intercommunautaire et en lien avec les différents techniciens, de coordonner l'élaboration d'un programme d'actions pour le développement du marais autour de trois axes : la gestion de la ressource en eau, le soutien à l'élevage, et la valorisation du patrimoine. Il s'agit aussi de mettre en place la gouvernance du projet, c'est-à-dire de créer les instances de décisions, de discussion et de concertation.



© DR
Vérane Pagani.

Concrètement, je rencontre les différents acteurs du marais, ainsi que les partenaires institutionnels (collectivités, services de l'État...), pour les aider à construire ensemble l'avenir du marais et à mettre en place une stratégie de développement.

V&B: Où en sommes-nous actuellement ?

VP : Nous venons de lancer une étude pour analyser le fonctionnement hydraulique du marais et identifier les travaux à réaliser pour une meilleure gestion de l'eau en fonction des usages. Ce travail, qui sera terminé fin 2018, devrait nous permettre de signer un « Contrat territorial Zones humides » avec la Région, le Département et l'Agence de l'eau Adour Garonne, afin de financer les travaux d'aménagement nécessaires et de mettre en place une gestion collective de l'eau.

Une concertation est également engagée afin de recueillir les avis des personnes qui vivent ou qui travaillent dans le marais, pour comprendre leur perception du milieu, comment elles le vivent au quotidien et envisagent son avenir. L'objectif est d'associer au mieux l'ensemble des acteurs directement concernés par le projet.



Vers la création d'une association foncière pastorale ?

Les propriétaires du marais de Brouage se sont réunis début juin pour envisager la création d'une association foncière, dont le but serait de mieux organiser les prairies humides afin d'offrir aux éleveurs des espaces cohérents de pâturage, d'entretenir leurs accès et de remettre en état certaines parcelles en friche pour les ouvrir à l'élevage. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le projet de pérenniser les activités primaires du marais.

Lutter contre les ragondins à l'échelle du marais

Désormais chargées de gérer les subventions du Département pour la lutte contre les nuisibles, les deux intercommunalités ont décidé de définir une stratégie commune de lutte contre les ragondins à l'échelle du marais de Brouage, dans le cadre de leur Entente. Cette lutte sera menée en collaboration avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDN), la Fédération départementale des chasseurs et les associations syndicales de marais.



© Marina

La sensibilité à l'environnement, ça se cultive !

C'est inscrit au cœur du projet pédagogique du Château des enfants : l'accueil de loisirs doit permettre aux enfants de découvrir et de mieux connaître leur environnement naturel, dans un souci de protection et de développement durable.



Jardinage du potager.



Pesée des restes alimentaires.

L'équipe d'animateurs souhaite apporter aux enfants des clés de compréhension sur les grands enjeux d'aujourd'hui, au travers d'activités en lien avec l'écologie et la préservation de l'environnement : apprendre à faire pousser des plantes, des légumes et des fleurs, recycler pour créer, fabriquer, s'amuser, rechercher des contes adaptés, participer au Festival Écran Vert...

Réduire le gaspillage alimentaire

Plus récemment, en lien avec Marie Lepage, chargée de mission sur la valorisation des déchets organiques à la Régie des Déchets, les enfants ont mené une campagne anti-gaspillage. Ils ont pesé les restes alimentaires à la fin de chaque repas, noté

la quantité d'eau restante dans les pichets, et réfléchi ensemble aux possibilités de moins gaspiller.

Réduire les déchets organiques

Pour compléter l'action du composteur déjà installé près du potager, les enfants ont proposé de fabriquer un poulailler, puis d'accueillir deux poules. Question engagement et responsabilisation, quoi de mieux en effet qu'un animal sensible, dont il faut prendre soin et pour lequel un minimum de règles et d'entretien sont nécessaires pour vivre en bonne santé. Et c'est ainsi qu'au Château, les enfants apprennent à réfléchir aux conséquences de chacun de leurs gestes.

Accueil des enfants à Nieulle

Comme chaque été, l'accueil de loisirs « Le Château des enfants » situé à Marennes, ouvrira une annexe à Nieulle-sur-Seudre durant les vacances scolaires.

Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août, de 7h30 à 18h30, 40 enfants entre 3 et 12 ans seront accueillis par Émilie et son équipe dans les locaux de l'école élémentaire, Place de la Mairie. Au programme : du rire, des chants, de la joie, des jeux, des sorties, de l'aventure et bien plus encore.

Renseignement et inscription
Accueil de loisirs du Bassin de Marennes

Tél. 05 46 76 46 67

le-chateau-des-enfants@orange.fr

Le Relais d'Assistants Maternelles bientôt en place

Émilie Rulin, animatrice du Relais d'Assistants Maternelles, vient de prendre ses fonctions. Ses missions : informer et accompagner les familles sur les questions liées à la petite enfance (0 à 3 ans), et mettre en place des temps d'animation collectifs pour les Assistants Maternels du territoire.

Informations complètes dans le prochain Vert & Bleu et sur www.bassin-de-marennes.com
Tél. 06 23 58 92 17

L'été dans les Locaux Jeunes

Les Locaux Jeunes du Bassin de Marennes ouvrent leurs portes du 10 juillet au 1^{er} septembre, pour proposer aux 11-17 ans, diverses activités sportives, ludiques et culturelles durant tout l'été.

Trois séjours de vacances seront notamment organisés sur des thématiques différentes pour répondre aux attentes des jeunes : le « Natural trophée », « À la découverte des deux îles » et « sports en eaux vives » dans le Pays basque. Des actions seront menées pour aider au financement des séjours : vente de gâteaux sur le marché, nettoyage de voitures...

Une navette gratuite est mise en place pour conduire les jeunes de Nieulle-sur-Seudre, Saint-Sornin et Hiers-Brouage, dans l'un des quatre Locaux Jeunes (sur inscription 48h à l'avance au 06 27 06 18 67). Pour les nouveaux : pensez à remplir le dossier d'inscription.



Local Jeunes de Marennes

Rue Fradin

Tél. 05 46 47 73 96 / 07 77 83 50 16

Local Jeunes du Gua

13, rue Samuel Champlain

Tél. 05 46 05 91 43 / 06 27 64 00 79

Local Jeunes de Bourcefranc-Le Chapus

5 bis, rue Gambetta

Tél. 05 46 36 85 08 / 06 25 64 08 23

Local Jeunes de Saint-Just-Luzac

Rue de la Rigoletterie

Tél. 05 46 75 07 42 / 06 27 06 18 67

JUILLET

Samedi 1^{er}

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
LANGOUSTINE PARTY
Le Sémaphore - 19h30
05 46 85 15 24

Mercredi 5

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
MERCREDI AU PARC RANSON
Concert avec AC2F - 19h30 à 22h
05 46 85 02 02

Jeudi 6

HIERS - BROUAGE
NUITS BUISSONNIÈRES DE BROUAGE
Devant l'église - 21h - 7/3 €
06 25 05 19 02

Jeudi 6 au samedi 8

SAINT-SORNIN
FESTIVAL EKOLOGIA
Salle des fêtes - 05 46 85 11 40

Vendredi 7

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
UNE NUIT AU FORT LOUVOIS
Visite costumée - 21h30 - 8 €
05 46 85 23 22
MARENNES
CONCERT BLUE LAKE ORCHESTRA
L'Estran - 20h30 - 12 €
05 46 47 62 93

Samedi 8

MARENNES
SOIRÉE ANNÉES 80
Capitainerie - 18h30 à 23h30
06 89 07 87 40

Mardi 11

MARENNES
LES MARDIS DE L'ÉTÉ.
Concert de steel drum.
Jardin public - 21h - 05 46 85 25 55

Jeudi 13

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
RETRAITE AUX FLAMBEAUX, BAL DES POMPIERS - 21h30 - 05 46 85 02 02
SAINT-JUST - LUZAC
REPAS CHAMPÊTRE, FEU D'ARTIFICE, BAL - 19h30 - 05 46 85 52 84

Vendredi 14

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
11h **DÉFILÉ**, 14h30 **JEUX ENFANTS**,
19h30 **ÉCLADE**, 23h **FEU D'ARTIFICE**.
MARENNES
JEUX, ANIMATIONS, RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE, SOIRÉE DANSANTE - 15h - Plage
06 89 07 87 40

Samedi 15

MARENNES
SOIRÉE NOCTURNE
FÊTE DE L'HÛTRE ET DU PINEAU.
Capitainerie - 18h30 à 23h
06 89 07 87 40

Dimanche 16

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
SPECTACLE AYAZIN
Spectacle de feu à 22h,
restauration à 20h. Place H. Barbusse
05 46 85 02 02

Mardi 18

MARENNES
LES MARDIS DE L'ÉTÉ
Concert jazz. Jardin public - 21h
05 46 85 25 55

Mercredi 19

HIERS - BROUAGE
MARCHÉ DE CRÉATEURS
Rue Notre-Dame - 10h à 18h
06 80 21 73 02

Jeudi 20 au samedi 22

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
UNE NUIT AU FORT LOUVOIS
Visite costumée - 20h jeu, 20h30 ven,
21h sam - 8 € - 05 46 85 23 22

Jeudi 20

HIERS - BROUAGE
JEUDIS DE BROUAGE
Spectacle de rue. Halle aux vivres
17h - 05 46 85 80 60

Samedi 22

MARENNES
VOILES TRADITIONNELLES
Rassemblement de bateaux,
restauration, concerts. Port de
plaisance - 18h30 - 06 89 07 87 40

Mardi 25

MARENNES
LES MARDIS DE L'ÉTÉ
Concert jazz. Jardin public - 21h
05 46 85 25 55

Mercredi 26

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
RENCONTRES MARINES AUX SAVEURS IODÉES
Port du Chapus - 10h30 à 18h30
06 50 18 52 39
MERCREDI AU PARC RANSON
Hip-hop, musique, théâtre - 20h30
05 46 85 02 02
HIERS - BROUAGE
NUITS BUISSONNIÈRES DE BROUAGE
Devant l'église - 21h - 7/3 €
06 25 05 19 02

Jeudi 27

HIERS - BROUAGE
JEUDIS DE BROUAGE
Déambulation - 15h et 17h
05 46 85 80 60

Samedi 29

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
GRAND MÉCHOU!
La pointe de Daire - 12h
05 46 85 14 68
MARENNES
SOIRÉE ANNÉES 80
Capitainerie - 18h30 à 22h
06 89 07 87 40
SAINT-JUST - LUZAC
ÉCLADE DE MOULES
Pl. de Luzac - 20h - 05 46 85 52 67

AOÛT

Mardi 1^{er}

MARENNES
LES MARDIS DE L'ÉTÉ
Concert The Soulmates. Jardin public
21h - 05 46 85 25 55

Jeudi 3

HIERS - BROUAGE
JEUDIS DE BROUAGE
Spectacle Poilu - 17h
05 46 85 80 60
NUITS BUISSONNIÈRES DE BROUAGE
Devant l'église - 21h - 7/3 €
06 25 05 19 02

Vendredi 4

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
UNE NUIT AU FORT LOUVOIS
Visite costumée - 20h30 - 8 €
05 46 85 23 22

SAINT-SORNIN

SOIRÉE BAL
Cocktail musical avec M. Larsène,
restauration - 19h - 06 86 73 17 28

Samedi 5

MARENNES
SOIRÉE BASQUE
Capitainerie - 18h30 à 22h
06 89 07 87 40

Samedi 5 au dimanche 6

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
FÊTE DE LA MER
Samedi : jeux et soirée entrecôte.
Dimanche : procession, messe en
pleine air, dégustations, feux d'artifice,
bal. Port du Chapus - 05 46 85 15 24

Lundi 7

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
SOIRÉE ST AMOUR AU FORT LOUVOIS
Récits historiques - 22h - 10 €
05 46 85 23 22

Mardi 8

MARENNES
LES MARDIS DE L'ÉTÉ
Musique classique. Jardin public - 21h
05 46 85 25 55

Mercredi 9

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
MERCREDI AU PARC RANSON
Hip-hop, musique, théâtre - 20h30 -
05 46 85 02 02
HIERS - BROUAGE
NUITS BUISSONNIÈRES DE BROUAGE
Devant l'église - 21h - 7/3 €
06 25 05 19 02
MARENNES
SOIRÉE QUIZZ BLIND TEST
Capitainerie - 18h30 à 23h30
06 89 07 87 40

Lundi 14

HIERS - BROUAGE
MARCHÉ DE CRÉATEURS
Rue Notre-Dame - 10h à 18h
06 80 21 73 02
SAINT-SORNIN
CONCERT AXIS TRIO
Église - 20h30 - 06 86 73 17 28

Jeudi 17

HIERS - BROUAGE
JEUX GÉANTS EN BOIS
Rue de la Grotte - 10h à 18h
05 46 85 80 60
NUITS BUISSONNIÈRES DE BROUAGE
Devant l'église - 21h - 7/3 €
06 25 05 19 02

Samedi 19 août

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
SARDINADE
Port du Chapus - 19h
05 46 85 15 24
MARENNES
SOIRÉE ANNÉES 80
Capitainerie - 18h30 à 23h30
06 89 07 87 40
SAINT-JUST-LUZAC
SOIRÉE ENTRECÔTE
Pl. de Luzac - 20h - 05 46 85 28 33

Samedi 19 au dim. 20

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
UNE NUIT AU FORT LOUVOIS
Visite costumée - 20h30 samedi,
21h dimanche - 8 €
05 46 85 23 22

Mardi 22

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
L'ESCALE AU CHANTIER RABEAU
Brocante, régates. Port du Chapus
06 84 67 00 10

Jeudi 24

HIERS - BROUAGE
JEUDIS DE BROUAGE
Déambulation d'un chameau géant
17h - 05 46 85 80 60
NUITS BUISSONNIÈRES DE BROUAGE
Devant l'église - 21h - 7/3 €
06 25 05 19 02

Vendredi 25

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
FÊTE DE LA SAINT-LOUIS
Goûter concert, marché de créateurs,
course cycliste, repas dansant - 15h
05 46 85 02 02
SAINT-SORNIN
SOIRÉE SPECTACLE
Ciné-concert projeté sur la Tour de
Broue - 21h30 - 05 46 85 80 60

SEPTEMBRE

Samedi 2

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
CONCERT DE JAZZ AU FORT LOUVOIS
20h30 à 22h30 - 12 €
05 46 85 23 22

Dimanche 3

MARENNES
FÊTE DU CHENAL
Port de La Cayenne - 7h à 18h
06 89 07 87 40

Dimanche 3 au lundi 4

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
UNE NUIT AU FORT LOUVOIS
Visite costumée - 21h dim, 21h30 lun
8 € - 05 46 85 23 22

Mercredi 6 au dimanche 10

MARENNES
OSTRÉICULTEURS, ON RACONTE VOTRE HISTOIRE
Cité de l'Huître - 18h à 19h
05 46 36 78 98

Vendredi 8

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
FORUM DES ASSOCIATIONS
Le Sémaphore - 17h à 19h
05 46 85 02 02
MARENNES
FORUM DES ASSOCIATIONS
CAL - 18h à 20h - 06 89 07 87 40

Samedi 9 au dimanche 10

BOURCEFRANC - LE CHAPUS
FÊTE DU VIEUX CHAPUS
Samedi : vide-grenier, repas, spectacle
sur la plage. Dimanche : expositions
9h à 22h
06 60 62 01 05

Vendredi 15

SAINT-JUST - LUZAC
FORUM DES ASSOCIATIONS
Foyer municipal - 16h30
05 46 85 13 03

Samedi 16 et dimanche 17

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme, avec le concours du Pays Marennes Oléron. Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.ile-oleron-marennes.com



«Le bon plan»

pour (re) découvrir
le Bassin de MARENNES
à vélo

